tarifs de location de la salle des fêtes

Annexe 1 au contrat de la location ->

télécharger les tarifs format PDF

Tarifs de location de la salle communale de LATOUR

Durée de location	Habitants de Latour	Extérieurs
120)	Occupation réguli	ère
3506	Une caution annuelle de 500€	dera demandée
1/2 journée à 1 journée /semaine	30€/mois	60€/mois
	Occupation ponctu	elle
Dans tous I	es cas, une caution de 500€ dera de	mandée pour chaque occupation
1 journée de 9 h à 19 h	30 €	100 €
1 we, du samedi 9h au lundi 9h	60 €	180 €
cuisine		25.15.75
Vin d'honneur	0 €	50 €
Association	0 €	

^{*} Caution : dépôt d'un chèque au nom du trésor public

Annulation de la réservation par l'occupant :

- 1. a) plus d'un mois avant l'utilisation prévue, la totalité du règlement est restitué ;
- 2. b) moins d'un mois avant l'utilisation prévue, 25 % de la location totale sera du à la commune de LATOUR sauf cas de force majeure dûment justifié ;
- 3. c) moins d'un semaine avant l'utilisation prévue, 50 % de la location totale sera due à la commune de LATOUR sauf cas de force majeure dûment justifié.

Annulation de la réservation par la commune :

En cas de force majeure et sans contrepartie financière.

- Priorité de la location :
- aux activités de la mairie (élections, réunions....)
- aux habitants de la commune et associations communales
- au comité des fêtes et de la culture de Latour (manifestations, expositions, activités culturelles....)

DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES:

- Télécharger le fichier «Annexe 2 règlement intérieur de location de la salle communale.pdf» (758.1 Ko)
- ▼ Télécharger le fichier «Contrat de location de la salle communale.pdf» (648.7 Ko)